

Exigences TGV: indispensables au même titre que le permis de conduire

En lien avec le coronavirus, le débat relatif à la discrimination prend une tournure incompréhensible. On entend en effet que si seules les personnes testées, guéries et vaccinées (TGV) sont autorisées à assister à une manifestation ce serait discriminatoire. C'est comme affirmer qu'il est discriminatoire de ne pas pouvoir conduire une voiture sans permis de conduire. Or, avec les exigences TGV, la Suisse est en mesure d'autoriser à nouveau rapidement toutes les activités. Ces exigences sont nécessaires dans la phase de transition, pour éviter une nouvelle vague.

«Si seules les personnes TGV sont autorisées à participer à un événement, les autres personnes sont victimes de discrimination.» «Le libre accès à tout est un droit fondamental, même en période de covid. Ceux qui sont exclus seraient discriminés...» Ces raisonnements sont manifestement faux. Faisons une analogie pour bien comprendre:

Personne ne dirait que le permis de conduire est source de discrimination. La sécurité routière exige manifestement que tous les conducteurs passent cet examen avant de s'engager dans la circulation. C'est le seul moyen d'éviter des risques incalculables pour les autres usagers de la route. Le permis de conduire discrimine-t-il ceux qui ne peuvent pas conduire parce qu'ils ne peuvent ou ne veulent pas passer le permis? Non. Une personne qui ne peut pas prouver qu'elle ne représente pas un danger pour les autres sur la route n'a rien à faire au volant. Point final.

La situation est très similaire en ce qui concerne les exigences TGV. Une seule personne peut en infecter beaucoup, en particulier dans les lieux clos qui ne peuvent pas être bien aérés et où sont réunies de nombreuses personnes. On pourrait décider aujourd'hui d'ouvrir l'accès à certaines activités aux seules personnes vaccinées et guéries. Mais il y a aussi des personnes qui ne peuvent pas se faire vacciner pour des raisons de santé. Pour éviter de discriminer ces personnes, on leur donne donc la possibilité de se munir d'un test négatif pour accéder à un concert ou à un club. Les personnes TGV ne représentent pas un danger pour les autres. Contrairement aux personnes qui ne sont ni testées ni guéries ni vaccinées. Ces personnes peuvent potentiellement transmettre le covid aux personnes testées.

Bref, du point de vue sanitaire, il y a de très bonnes raisons d'exiger un certificat covid pour l'accès à certains lieux. La discussion doit plutôt porter sur les

questions suivantes: quelles activités présentent réellement un risque de propagation du virus, et pendant combien de temps les exigences TGV peuvent-elles s'appliquer? Il est impératif de prendre une décision sur la base du risque. En ce qui concerne le risque de contracter le coronavirus, il faut être conscient de deux choses: le risque d'infection augmente avec le nombre de personnes infectées. Et il baisse, en revanche, à mesure que le nombre de personnes vaccinées augmente en Suisse.

La décision du Conseil fédéral de s'appuyer sur les exigences TGV pendant la phase de transition est juste. Sinon, on risquerait de subir une nouvelle vague d'infections. Le danger sera écarté une fois l'immunité collective atteinte. Heureusement, ce pourcentage ne doit pas être de 100%: toutes les restrictions covid peuvent et doivent être levées à partir d'une couverture vaccinale de 70% environ ou plus de la population. En d'autres termes, plus vite la couverture vaccinale progresse en Suisse, plus vite nous pourrions abandonner les exigences TGV.

L'application des exigences TGV pour les voyages et l'accès à une discothèque ont un effet très positif: elle incite la population à se faire vacciner. Les jeunes en particulier pourraient sinon être tentés d'attendre longtemps. Si la Confédération n'appliquait pas les exigences TGV, l'immunité collective serait atteinte plus difficilement et nous serions probablement de nouveau, cet automne, dans une situation où l'État doit restreindre les libertés économiques et personnelles. Il faut l'éviter. Il est donc impératif que le certificat vaccinal soit effectivement disponible pour tous d'ici la fin du mois de juin. Alors, il y aura un retour à la normale pour les personnes TGV!